



Compte rendu du CHSCT D du Puy de Dôme du mardi 9 novembre 2021

Face aux dégradations des conditions de travail ce sont des moyens humains qu'il faut : recrutement immédiat et massif sous statut !

Le Ministre et le Recteur ont toute la possibilité encore d'utiliser la liste complémentaire ou en faisant rentrer des INEAT

AESH : Stop au mépris aux mutations forcées du jour au lendemain

Avec la mise en place des PIAL, les mutations autoritaires et du jour au lendemain se multiplient. **Ne restez pas seuls : FO intervient avec vous pour trouver des solutions.**

FO rappelle que ces mutations en cours d'année ont des conséquences professionnelles, mais aussi sur les vies personnelles et sur les situations financières. Extrait de la déclaration liminaire :

« A l'appel de la convention nationale des AESH, et pour répondre au communiqué intersyndical FO/FSU/CGT/SUD/SNALC, le 19 octobre 2021, 3000 AESH, enseignants et parents d'élèves manifestaient à Paris, sous les fenêtres du ministère de l'Education Nationale. 3 000 manifestants venus de toute la France pour exiger Un Vrai Salaire ! Un Vrai Statut ! L'abandon des PIAL, l'arrêt du démantèlement minutieusement organisé depuis des années de l'enseignement spécialisé.

Les syndicats de la FNEC-FP-FO y étaient largement présents, et une délégation de plus de 50 personnels de l'Académie de Clermont Ferrand se sont mobilisés à la capitale.

Il faut en finir avec les PIAL, les mutations autoritaires, la non-prise en compte des besoins individuels et collectifs des élèves. Le Ministre s'entête à maintenir l'ensemble des AESH sous le seuil de pauvreté et ce ne sont pas les quelques euros, qui tardent d'ailleurs à être crédité aux personnels, qui changent le problème. Et malgré tout ça, le Ministre M Blanquer reste sourd aux revendications.

M le Directeur Académique, dans le département, des AESH se voient changer d'affectation du jour au lendemain, sans prendre en compte les conséquences sur leur vie professionnelle, leur vie personnelle et impactant leur budget. Ainsi, pendant les congés de Toussaint, une collègue AESH a une nouvelle affectation : cela engage de nouveaux frais de déplacement non remboursés et de nouveaux frais de garderie pour ces enfants. Pour FO c'est inacceptable. Avec 752 euros de salaire mensuel, chaque euro compte. Nous vous avons adressé un courrier pour que cette situation soit réglée.

Il faut que dans le département cette gestion catastrophique et méprisante pour les AESH cesse. »

Devant cette situation catastrophique, le DASEN indique qu'il aurait besoin de plus de 150 AESH dans le département. Mais aucun crédit n'est plus dégagé par le Recteur : une honte.

C'est dans ce contexte que FO a participé à la 4^{ème} convention nationale des AESH mercredi 10 novembre. [Prenez connaissance de l'appel des AESH en cliquant ICI](#)

Contractuels : FO revendique que tous les contrats se finissent le 31 aout 2022 et non pas le 7 juillet pour certains collègues nouvellement recrutés.

Du jamais vu : 39 contractuels recrutés pour le Puy de Dôme en lieu et place de collègues fonctionnaires. FO exige que tous les contractuels qui le souhaitent puissent être titularisés.

Formation Constellation : Le scandale. Il faut abandonner cette mesure

Cette pseudo-formation n'est pas une demande des collègues.

Dans une lettre du 2 juillet 2021, le Ministre Blanquer exige des DASEN que le remplacement sur ces formations soient prioritaires.

Alors que des classes ferment faute de remplaçant (44 jours de classe non remplacés depuis le début de l'année dans le Puy de Dôme)

Alors que les collègues directeurs de moins de 4 classes ne bénéficient toujours pas dans leur décharge réglementaire faute de remplaçant

Alors qu'il est déjà annoncé aux collègues de REP+ qu'ils n'auront pas leur 9 journées de formations faute de remplaçant

Il faudrait dégager des moyens considérables pour ces constellations : Faites le calcul

10 collègues par constellation

4 constellations par circonscription

2 journées d'observation en classe par an

12 circonscriptions

Ce sont près de 1 000 besoins par année pour assurer les remplacements

Comble du scandale, des collègues exposés au radon dans une école du département ne peuvent pas bénéficier d'une visite de la médecine du travail faute de pouvoir organiser le remplacement.

Dans son rapport d'activité, l'ISST constate que 30% des collègues CPC EPS ont demandé leur mutation l'année dernière (9 collègues sur 27) : ne se retrouvant plus dans leurs missions avec l'application des constellations.

Pour rappel : ce sont 10 postes de remplaçant fermés à la rentrée dans le Puy de Dôme. FO avec la FSU avait voté contre (l'UNSA s'étant abstenu).

Depuis le début de la mise en place de ces formations, FO ne cesse d'alerter les collègues sur ce management à la France Télécom, et en demande son abandon. [Un 4 pages spécial constellations est disponible sur le site ICI.](#)

Avis présenté par FO lors du CHSCT D du 30 juin 2021 *Considérant que les formations par constellations s'inscrivent dans la volonté d'évaluation par les pairs inscrite dans le Grenelle du Ministre, considérant l'impact que ce « type de management » peut avoir sur la santé des collègues, le CHSCT D du Puy de Dôme dénonce l'obligation de participation à cette formation « constellations », en demande l'abandon, et exige le maintien du libre choix de la formation pour les personnels.*

L'UNSA et la FSU n'ont pas pris part au vote sur cet avis.

Décharge de direction de moins de 4 classes : faites remonter vos situations

Blanquer annonce des augmentations de décharge et cela ne serait pas appliqué dans le Puy de Dôme faute de remplaçants ? Un scandale : faites remonter vos situations précises pour que FO intervienne auprès de M le DASEN.

L'action du syndicat permet quand même de gagner : mais FO sera vigilant à ce que les choses soient maintenant appliquées

Sur deux écoles, pour des collègues accueillant des élèves en situation de handicap, FO obtient des moyens humains en AESH ou en personnels enseignants.

Ecole du Pré Rond élémentaire Issoire : cette école qui a subi une fermeture tardive à la rentrée va obtenir le rétablissement d'un poste supplémentaire.

Depuis le début FO alerte le DASEN que les chiffres retenus pour cette école par l'Administration sont faux. Entre les chiffres retenus et la réalité ce sont 25 élèves qui n'étaient pas pris en compte. Si ce moyen supplémentaire ne répond pas à la désorganisation due à la fermeture d'une classe, le DASEN reconnaît quand même que les collègues de l'école avaient raison. **La détermination de FO pour que les collègues se fassent entendre a enfin payé. De plus à la demande des collègues, M le DASEN s'engage à rencontrer l'ensemble de l'équipe de l'école.**

Riom P.Brossolette élémentaire : Suite à des gros travaux à faire dans l'école, les collègues ont dû déménager temporairement dans une autre école. **FO obtient pour l'ensemble des collègues des frais de déplacement.** Après des 1ères réponses négatives qui avaient été données par M le DASEN, la détermination de FO sur ce point permet de gagner. **Reste maintenant à trouver une solution pour les AESH de l'école.**

Le DASEN choisit de créer un poste de super pompier : FO refuse cette mesure comme il l'a fait au CTSD de rentrée

En dehors de toute instance réglementaire M le DASEN décide de créer un poste de super pompier. Un appel à candidature devrait paraître pour recruter ce collègue qui aura pour mission de venir intervenir sur tout le département auprès des collègues pour gérer les enfants en crise.

Alors qu'à l'initiative de FO, le DASEN avait reculé sur cette mesure lors du CTSD de rentrée, celui-ci le recrée en dehors des instances. FO a rappelé que ces positions n'avaient pas changé et que nous refusons toujours cette mesure. **Au lieu d'ouvrir des places et des postes en milieu spécialisé, la création de ce poste ne répondra en rien aux problèmes que les collègues peuvent connaître.**

Personnels Jeunesse et sport : les oubliés

Le gouvernement a décidé de purement faire disparaître le Ministère Jeunesse et Sport. Les personnels se voient ainsi intégrés le Ministère de l'Education Nationale. La désorganisation est complète : au-delà de leur mission qui se voient complètement bouleversées, l'intégration ne se fait pas. Impossible d'avoir une photocopieuse, des véhicules de fonction en sous nombre, impossible d'avoir même une boîte mail professionnelle. Et des déménagements qui se multiplient.

Pour discuter de tout ça FO obtient qu'un Groupe de Travail spécial se tienne : ce sera le 9 décembre.

Protection sociale complémentaire : Pour une poignée d'€uros, le gouvernement compte remettre en cause Statut, Sécurité sociale et mutuelles

Au motif de la participation de l'employeur à la complémentaire Santé, le gouvernement est en train de dynamiter la Sécurité sociale, le statut général et les mutuelles.

NON ce n'est pas un cadeau du gouvernement de 15 euros par mois : FO a été la seule organisation syndicale à le dénoncer et à expliquer tous les enjeux néfastes de cette mesure au Ministre. [Prenez connaissance d'analyse détaillée ICI](#)

Cas du collège de Beaumont : FO rappelle les revendications des collègues

Sous mandat des personnels du collège, nous avons rappelés leurs revendications :

- Attribution d'un moyen provisoire Principal adjoint en attendant la création officielle d'un poste de Principal adjoint à la rentrée 2022
- Attribution d'un moyen provisoire CPE en appui du CPE (au moins 0,5 CPE) présent dans le collège
- Mise en place d'algeccos pour gagner de l'espace
- Agrandissement du collège de Beaumont avec création de nouvelles salles de classes
- Sécurisation du collège par une délimitation du site et un contrôle des flux et des entrées.

Réponse de l'IA :

→ Cette situation ne doit pas être traitée en CHSCT-D : *Nous avons rappelé que les problématiques évoquées dans ce collège ont un impact évident sur les conditions de travail des personnels, voire sur leur sécurité. FO a imposé que la discussion se fasse et exige des réponses.*

→ Concernant les locaux : Ce n'est pas de la compétence de l'IA, mais du conseil départemental.

Nous avons rappelé que c'est l'employeur qui est responsable de la santé et de la sécurité des agents, et non le conseil départemental.

→ Concernant la demande de moyens humains : Pas de réponse concernant l'affectation d'un principal adjoint en provisoire cette année, de même pour un demi-poste de CPE.

FO continuera d'appuyer les demandes des personnels lors des instances futures

183 € en points d'indice pour tous immédiatement et sans contre-partie comme l'ont obtenu les personnels de santé par leur mobilisation !

**Pour défendre vos droits, et les faire respecter,
Pour trouver des solutions afin d'améliorer vos conditions de travail,**

**Contactez le syndicat SNUDI FO 63
fo.snudi63@gmail.com ou 06 88 75 67 15**

Adhérez au SNUDI FO 63 Le syndicat Libre et Indépendant



**FNEC FP
FO**